

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Baccalauréat en enseignement secondaire
Français, mathématiques et univers social
(7950) (120 crédits)
GUIDE DE FORMATION PRATIQUE

En milieu universitaire

Cours préparatoires :

Du début de la session à la date d'entrée en milieu scolaire pour le stage-séjour.

Séminaires de rétroaction :

Au terme de la partie pratique en milieu scolaire jusqu'à la fin de la session universitaire (stages I, II et III).

OBJECTIFS ET CONTENUS DES STAGES

STA4411 – STAGE I ET SÉMINAIRE : INITIATION À L'ENSEIGNEMENT (3 CRÉDITS)

Permettre à l'étudiant de s'initier à l'exercice de la profession enseignante. Prendre connaissance des différents aspects de la tâche d'un enseignant. Concevoir des situations d'enseignement et d'apprentissage et intervenir de façon ponctuelle dans la classe sous la supervision de l'enseignant associé.

Réalisation de journées d'initiation à l'exercice de la profession enseignante en milieu scolaire en alternance avec des rencontres de type séminaire à l'Université. Conception de situations d'enseignement-apprentissage adaptées aux besoins et aux caractéristiques des élèves en privilégiant les nouvelles technologies de l'information et des communications. Pilotage de situations d'enseignement et d'apprentissage sous la supervision de l'enseignant associé. Développement des aptitudes à communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. Initiation au travail de coopération avec les membres de l'équipe-école et les parents. Analyse réflexive de l'agir professionnel, éthique et responsable, liée à l'exercice de la profession enseignante. Présentation d'un rapport oral et écrit de sa réflexion sur l'ensemble de l'expérience d'initiation à l'exercice de la profession enseignante.

STA4412 – STAGE II ET SÉMINAIRES : FAMILIARISATION (3 CRÉDITS)

En tant que lieu d'intégration, le stage II participe de manières diverses au développement de nombreuses compétences liées à l'intervention pédagogique en milieu scolaire. En situation véritable d'intervention éducative et sous la supervision directe d'un enseignant associé et d'un superviseur universitaire, l'étudiant développe les compétences liées à l'intervention auprès des clientèles du secondaire. Un accent est mis sur le développement des compétences en matière de gestion de classe et d'analyse de son action professionnelle. L'étudiant apprend à résoudre des problèmes associés au contexte de l'intervention en salle de classe.

Le séminaire de stage II est étroitement lié au cours Fondements et stratégies d'intervention en gestion de classe (EDU2113). Ce cours permet aux futurs enseignants d'échanger périodiquement avec des pairs sur leur vécu de stagiaire. Des ateliers de formation touchant la planification d'activités d'enseignement-apprentissage de même que les technologies de l'information et des communications pédagogiques (TIC) permettent aux futurs enseignants d'apprendre les rudiments de la conception et de la conduite d'activités en fonction des trois temps pédagogiques, du questionnement pédagogique, des renforcements et des rétroactions, de la communication interpersonnelle, de l'enseignement explicite

et aussi d'accroître leurs capacités à les employer de manière appropriée. Le séminaire de stage II portant sur la gestion de classe a également pour objet spécifique de développer la capacité des stagiaires à réfléchir sur leur pratique dans une perspective de développement professionnel continu.

STA4413 – STAGE III ET SÉMINAIRES : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (6 CRÉDITS)

Ce stage vise le développement progressif des compétences liées aux différentes tâches enseignantes. L'étudiant est appelé à assumer graduellement la prise en charge totale de la classe sous la supervision de l'enseignant associé. Les compétences professionnelles développées lors de cette prise en charge sont tributaires des situations réelles rencontrées dans le milieu de stage par le stagiaire. Ces compétences sont les suivantes : concevoir, sélectionner, organiser et piloter des situations d'enseignement-apprentissage; communiquer avec ses élèves, ses collègues et les parents dans le respect de la qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit; évaluer la progression des apprentissages des élèves; agir dans le respect de l'éthique professionnelle; objectiver et analyser son expérience de participation et d'intervention en classe en fonction des enjeux didactiques liés aux apprentissages des élèves.

Le développement de savoirs disciplinaires à travers une approche par compétence. Transformation des différents savoirs curriculaires en situations propres à déclencher des apprentissages chez les élèves. Analyse de situations spontanées en termes d'occasions pour travailler différents savoirs. Questionnement sur les liens entre les apprentissages des élèves, les types de savoirs en jeu, les tâches cognitives et les variables didactiques et pédagogiques des dispositifs d'enseignement-apprentissage. Analyse conceptuelle de contenus notionnels en français et en mathématique (compétence 1). Analyse a priori de situations d'enseignement-apprentissage en termes de buts visés, de tâches cognitives impliquées et de conduites d'élèves possibles. Recherche de cohérence entre les décisions d'ordre pédagogique et didactique les plus pertinentes pour favoriser les apprentissages. Différenciation pédagogique et didactique de son enseignement pour répondre aux besoins particuliers des élèves (compétence 7). Observation de l'appropriation et de la progression des apprentissages des élèves (compétence 5). Analyse des situations professionnelles complexes rencontrées dans le milieu d'accueil en termes de ressources à mobiliser. Dimension éthique de la profession (compétence 12).

STA4424 – STAGE IV ET SÉMINAIRES : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II (15 CRÉDITS)

Permettre à l'étudiant d'assumer une pleine prise en charge de la tâche d'enseignement, en référence aux compétences professionnelles définies par le ministère de l'Éducation du Québec (2001). Pour ce faire, l'étudiant doit : concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des élèves et du développement des compétences visées dans le programme de formation, en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs et de culture; adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés; évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre; organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves; communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante; intégrer les technologies de l'information et des communications dans ses activités professionnelles; coopérer avec les différents partenaires de l'équipe-école et du milieu social; s'engager dans une démarche de développement professionnel; agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

À l'automne IV, la préparation de la prise en charge comprend un séminaire de préparation et une intégration progressive en milieu de stage, une planification à long terme et l'élaboration d'un projet d'innovation. La planification et la conception du projet constituent une première étape de réinvestissement des compétences développées dans les cours de didactique, de planification et d'évaluation. La prise en charge à l'hiver permet à l'étudiant d'assumer entièrement les responsabilités d'une tâche d'enseignement au secondaire dans l'un ou l'autre des profils : planification et réalisation d'activités d'enseignement-apprentissage; interventions auprès d'élèves en difficulté; évaluation des apprentissages et des compétences; gestion de classe; rencontres avec les parents; travail avec les membres de l'équipe-école; participation aux activités. L'ensemble des compétences professionnelles y est alors sollicité. En collaboration avec le milieu scolaire, ce stage intensif se déroule sous la supervision

d'un enseignant associé, d'une direction d'établissement et d'un superviseur universitaire pour assurer une intégration théorie-pratique. L'évaluation se fait sur une base consensuelle (en comité) des partenaires engagés dans la supervision de l'étudiant.



Rôles des intervenants

STAGIAIRE

- ✚ Être le premier responsable de la qualité de réalisation de son stage;
- ✚ communiquer les objectifs de stage à l'enseignant associé;
- ✚ établir avec l'enseignant associé le calendrier des présences pour la période d'intégration;
- ✚ concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage en rapport avec les programmes d'études;
- ✚ s'intégrer à la vie de l'établissement en participant aux diverses activités organisationnelles et parascolaires;
- ✚ réaliser des activités d'observation, d'assistance à l'enseignement et d'enseignement;
- ✚ participer à la démarche d'analyse réflexive de son enseignement, de ses comportements pédagogiques et de ses attitudes professionnelles;
- ✚ participer au processus d'évaluation de sa formation pratique.

ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- ✚ Accueillir le stagiaire dans sa classe;
- ✚ établir avec le stagiaire le calendrier des présences en milieu scolaire pour la période d'intégration;
- ✚ accompagner le stagiaire dans sa découverte des diverses facettes du milieu scolaire et professionnel;
- ✚ agir à titre de conseiller et assurer un soutien pédagogique adéquat;
- ✚ clarifier ses attentes sur les tâches dévolues au stagiaire;
- ✚ assister le stagiaire dans la conception et la planification des activités d'enseignement-apprentissage;
- ✚ fournir régulièrement une rétroaction au stagiaire sur son enseignement, ses comportements pédagogiques et ses attitudes professionnelles dans une démarche d'analyse réflexive;
- ✚ entretenir une relation de partenariat avec le superviseur universitaire;
- ✚ rencontrer le superviseur universitaire et lui fournir toute information pertinente à l'évolution du stage;
- ✚ collaborer étroitement avec le superviseur universitaire en regard de l'évaluation du stagiaire.

SUPERVISEUR UNIVERSITAIRE

- ✚ Préparer le stagiaire à réaliser le stage;
- ✚ encadrer le stagiaire durant la session;
- ✚ assister à une ou plusieurs périodes de cours où le stagiaire évolue;
- ✚ informer, guider, animer, conseiller le stagiaire tout au long de sa démarche d'apprentissage;
- ✚ assister le stagiaire dans la conception, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des situations d'enseignement-apprentissage en rapport avec les programmes d'études;

- ✚ assister l'enseignant associé dans l'encadrement du stagiaire;
- ✚ assister le stagiaire dans sa démarche d'objectivation de son expérience d'enseignement-apprentissage;
- ✚ entretenir une relation de partenariat avec la direction d'établissement et l'enseignant associé;
- ✚ animer les séminaires au retour des stages;
- ✚ évaluer globalement les habiletés du stagiaire et ses compétences à l'enseignement.

DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

- ✚ Faire connaître aux enseignants de son établissement les besoins de l'université pour l'accueil de stagiaires;
- ✚ inviter et inciter les enseignants associés potentiels à accueillir et à intégrer des stagiaires dans la vie de l'établissement;
- ✚ informer les enseignants associés de leurs responsabilités;
- ✚ accueillir les stagiaires et faciliter leur intégration à la vie de l'établissement;
- ✚ s'assurer de la collaboration de l'équipe-école dans les différents processus d'intégration des stagiaires à la vie de l'établissement;
- ✚ collaborer à la résolution des problèmes rencontrés par l'enseignant associé et le stagiaire;
- ✚ entretenir une relation de partenariat avec les intervenants universitaires;
- ✚ reconnaître officiellement le rôle de l'enseignant associé, de même que l'apport des activités de stage à la vie de l'établissement;
- ✚ participer à l'évaluation formative et sommative des stagiaires de son établissement.

AUTRES INFORMATIONS

1. Les **lundis** sont réservés à l'horaire pour l'intégration progressive dans le milieu scolaire.
2. Les **cours-stage** préalables aux stages prévoient des rencontres liées au volet conceptuel, ceci afin d'assurer une préparation adéquate au stage-séjour. Pour certains stages, des séminaires d'intégration et de synthèse sont également dispensés au retour du stage-séjour. Les dates pour ces rencontres et ces séminaires apparaissent à l'intérieur du plan de cours remis à l'étudiant.
3. Le **stage I** comporte des mises en action. Au cours de ses présences en classe, le stagiaire doit effectuer des activités de co-enseignement pour en arriver à une prise en charge graduelle de deux journées complètes (deux préparations de cours différentes). Le suivi est assuré par une communication périodique (téléphones, courriels, rencontres, s'il y a lieu) entre le superviseur et l'enseignant associé.
4. Le **stage II** comporte un stage-séjour de trois semaines. Le stagiaire assume une charge normale d'enseignement pour une période de 10 à 12 jours consécutifs. Le stagiaire doit enseigner dans la discipline de son profil de formation à au moins deux groupes d'élèves ou l'équivalent. Il est de loin préférable qu'il ait la tâche complète de l'enseignant associé.
5. Le **stage III** comporte un stage-séjour de six semaines. Le stagiaire assume une charge normale d'enseignement pour une période de 25 à 30 jours consécutifs. Le stagiaire doit enseigner dans la discipline de son profil à au moins deux groupes d'élèves ou l'équivalent. Il est de loin préférable qu'il ait la tâche complète de l'enseignant associé.
6. Le **stage IV** s'échelonne sur deux sessions. Il comporte une intégration à l'automne avec un minimum de 5 jours consécutifs de pleine responsabilité en décembre et une prise en charge complète des groupes d'élèves pour 15 semaines, de janvier à avril.

Un **cadre organisationnel** spécifique au stage de longue durée cible les particularités de ce stage ainsi que les rôles des divers intervenants liés à la démarche de ce dernier stage en formation pratique menant à l'obtention du brevet d'enseignement.

7. Pour tous les stages, l'université assigne à chaque stagiaire un superviseur. Il intervient lors des comités de supervision et demeure disponible auprès de l'enseignant associé.

Pour informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec :

Mélissa Mckenzie

Agente de stage

Module des sciences de l'éducation

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

445, boul. de l'Université

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Téléphone : (819) 762-0971, poste 2235

Télécopieur : (819) 797-4727

Courrier électronique : melissa.mckenzie@uqat.ca

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Révisé en août 2010